

**MOTION PROPOSÉE PAR LES ÉLUS DE LA COORDINATION RURALE
RELATIVE AUX ACCORDS DE LIBRE-ÉCHANGE AVEC LE MERCOSUR
ET LE CANADA**

Les membres de la Chambre d'agriculture de Lot-et-Garonne, **réunis en Session** à Agen le 27 septembre 2019, sous la présidence de Serge Bousquet-Cassagne,

Délibérant conformément aux dispositions législatives et réglementaires ont examiné les points suivants :

Considérant que :

- l'agriculture n'est pas une activité économique comme les autres; sa vocation n'est pas uniquement nourricière, et en cela, elle concourt aussi à l'équilibre social planétaire,
- l'agriculture européenne produit des denrées alimentaires de qualité répondant à des normes strictes,
- les modes de productions agricoles dans les pays du Mercosur et au Canada ne respectent pas les normes françaises et européennes dans de nombreux domaines tels que les traitements phytosanitaires, l'identification animale,
- l'accord avec le Mercosur permettra, entre autre, l'importation de 99 000 tonnes de viande bovine, de 25 000 tonnes de viande de volaille, de 25 000 tonnes de viande de porc, de 180 000 tonnes de sucre, de 650 000 tonnes d'éthanol, de 60 000 tonnes de riz, de 45 000 tonnes de miel...,
- l'accord avec le Canada, en application temporaire actuellement, permet l'importation de 67 950 téc (tonne équivalent carcasse) de viande bovine et de 80 549 téc de viande porcine ainsi que la suppression des droits de douanes sur le sucre et l'éthanol agricole,
- ces importations concernent des secteurs agricoles déjà en grande difficulté économique,
- la production de ces denrées agricole a un impact environnemental important et engendre, pour le Mercosur, une part importante de la déforestation en Amazonie à travers des incendies provoqués pour libérer des surfaces pour la culture de soja ou le pâturage.

Demandent que :

- la France confirme et maintienne son opposition à l'accord commercial avec les pays du Mercosur négocié par l'Union européenne quels que soient les engagements environnementaux des pays partenaires,

.../...

- les parlementaires français s'opposent à la ratification du CETA,
- les produits agricoles soient exclus des traités de libre-échange en instituant une exception agricole et ne servent plus de monnaie d'échange pour les productions industrielles.

Mandatent leur président pour porter ce dossier.

Fait à Agen, le 27 septembre 2019

Le Président

Serge Bousquet-Cassagne

